

SOFTIMAT S.A.
Chaussée de Louvain 435 – 1380 Lasne
BE0421.846.862

Le/la soussigné(e) :
(nom complet de l'actionnaire) _____

Adresse complète de l'actionnaire : _____

Propriétaire de : _____ actions nominatives/au porteur/démateralisées¹

de la société Softimat s.a., dont le siège social est sis à 1380 Lasne, Chaussée de Louvain 435, déclare instituer :

Madame – Monsieur¹ : _____ (nom complet)

pour mandataire spécial, avec pouvoir de substitution, à l'effet de :

A. représenter l'actionnaire à l'assemblée générale ordinaire de Softimat s.a., qui se tiendra le mardi 28 mai 2019 à 16h30 au siège social, Chaussée de Louvain 435 à 1380 Lasne, et de prendre part à toutes délibérations relatives à l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion et rapport du commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 et affectation du résultat. Il est proposé d'approuver les comptes annuels, ainsi que l'affectation du résultat de l'exercice 2018.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2018. Il est proposé de donner décharge aux administrateurs et au commissaire en fonction durant l'exercice 2018 pour les opérations de cet exercice.
4. Divers

B. participer à toutes assemblées générales ultérieures qui pourraient être tenues avec le même ordre du jour, d'émettre tous votes, d'adopter ou de rejeter tous amendements, de signer tous actes, procès-verbaux et listes de présence, de faire toutes déclarations, de se substituer à :

C. en général, de faire tout ce qui est utile ou nécessaire, même si non expressément indiqué aux présentes.

Instructions de vote

Remplissez ici vos instructions de vote :

1. Rapport de gestion et rapport du commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018

Ce point ne donne pas lieu à un vote.

2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 et affectation du résultat

pour contre abstention

3. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2018

pour contre abstention

4. Divers

Ce point ne donne pas lieu à un vote.

¹ Biffer la mention inutile

Lieu et date : _____

Signature de l'actionnaire² : _____

Si l'actionnaire n'est pas une personne physique :

Nom de la personne morale: _____

Nom du signataire³ : _____

Qualité : _____

Signature² : _____

Les actionnaires qui veulent se faire représenter à l'assemblée générale doivent accomplir les formalités d'admission reprises dans la convocation. Le formulaire de procuration complété doit parvenir à la société, soit par e-mail à l'adresse info@softimat.com, soit par courrier adressé à Softimat s.a., Chaussée de Louvain 435 à 1380 Lasne, au plus tard le mercredi 22 mai 2019. Des formulaires de procuration sont disponibles au siège de la société et sur son site Internet www.softimat.com.

² La signature doit être précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

³ Le signataire déclare être habilité à signer au nom et pour compte de l'actionnaire identifié en page 1 de la présente procuration.